juillet 2021

Master Pro - Cofaq

Responsabilité sociétale des entreprises

Un projet collaboratif

Un des enjeux de la nouvelle gouvernance du Cofaq, mise en place suite à l'élection de son nouveau président Eric Champion en septembre dernier, est d'instituer un management beaucoup plus participatif qu'auparavant qui permette de valoriser les personnes, pour leur bénéfice propre et celui de la coopérative et de tous ses membres. Cette volonté relève totalement du domaine de la RSE, même si elle n'a été pas été présentée en ses termes.

BBI : Que représente aujourd'hui la RSE pour le Cofaq ?

Eric Champion : La RSE revêt un intérêt certain pour le Cofaq, et ses critères doivent impérativement être pris en compte pour le bien-être de nos salariés. De fait, nous respectons de longue date les termes d'une responsabilité sociétale, sans en certifier officiellement tous les items même si des indicateurs sont régulièrement publiés. Ainsi, la parité hommes/femmes des effectifs associée à des rémunérations équitables est une réalité depuis de nombreuses années. Nous évaluons les jours d'absence et leurs causes, l'absentéisme étant un paramètre du bien-être au travail. Nous menons quelques actions caritatives dans lesquelles nous impliquons le personnel. Dans le domaine environnemental, nous faisons attention à maîtriser nos consommations d'énergie, à faire de tri des déchets, organiser le recyclage. Toutefois, nous devons aller plus loin et avons l'intention de rédiger un document qui listera nos engagements sociaux et écologiques. C'est un sujet qui est sur la table. Nous en sommes encore aux prémices.

BBI : La RSE a-t-elle déjà fait évoluer votre façon de fonctionner ?

Eric Champion : Dans notre quotidien, nous avançons déjà dans les bonnes pratiques de la RSE et notamment dans la mise en place d'un management participatif qui contribue à donner du sens au travail de chacun. Une bonne illustration de cette démarche est la réorganisation qui a touché les départements des systèmes d'information, du marketing, de la...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter. Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?
Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

S'abonner à la revue